

Intelligence artificielle, numérique et psychologie

Faut-il avoir peur des algorithmes ou de ceux qui les conçoivent ?

Dans un monde dominé par une technologie de plus en plus élaborée, les interfaces Homme-machines appelées « intelligence artificielle » investissent des territoires nouveaux avec des puissances de calcul et de raisonnement inédits, via des applications qui se développent très rapidement. Dans l'industrie, la santé mais aussi le marketing, l'éducation, les métiers sont confrontés à des évolutions très rapides. Dans le domaine de la psychologie, des outils technologiques commencent à se développer pour accompagner, réduire un handicap ou bien pour freiner l'évolution d'une maladie neuro-dégénérative, à terme peut-être pour augmenter des performances cognitives.

Quelles sont les contours de ce qui est appelé « intelligence artificielle », quelle est son histoire et sa fiabilité ? Quelles évolutions se dessinent en termes de création, d'adaptation, de transformation ? Quels garde-fous pour éviter que la science probabiliste n'enferme les choix et les possibilités d'avenir dans des marges déjà balisées et attendues ? A quels enjeux déontologiques nous confronte-t-elle ?

Les psychologues peuvent être confrontés dans leur pratiques à ces outils technologiques qui sont intégrés dans l'environnement et les interactions humaines. La question des effets de ces nouvelles technologies sur le psychisme humain devient une question publique qui n'est pas cantonnée à la seule réflexion des psychologues.

Une conférence introductive présentera ce qu'est l'intelligence artificielle et les questions éthiques, sociales et professionnelles qu'elle pose aux psychologues.

Une première table-ronde réunira des enseignant.e.s- chercheurs et chercheuses sur les recherches et les applications de l'intelligence artificielle dans le champ de la prévention et du suivi de la santé mentale, de la mémoire et de la cognition, et dans le champ du travail, particulièrement exposé aux conséquences psychologiques des reconfigurations, par les nouvelles technologies des activités professionnelles des salarié.es et des psychologues

Une seconde table ronde sera consacrée aux enjeux et aux limites de l'usage de l'intelligence artificielle et du numérique, dans la prise en charge psychologique du handicap, de l'inclusion et des activités de conseil pour l'orientation. »

Ouverte à tous les psychologues, chercheurs, enseignants-chercheurs et praticiens.